O FIL DE L'INFO CLONAS
N°236
Décembre 2022

Régis VIALLATTE Maire, le Conseil Municipal, le personnel communal

Vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année

Et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

Le vendredi 16 décembre 2022 à 19h00

A la salle culturelle, 9 route du stade

SITE INTERNET

Rappel de l'adresse : https://www.clonas.fr
Votre application smartphone « **Clonas sur Vareze »** est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (IPhone) en tapant *« clonas sur vareze »* dans le moteur de recherche.
La mairie est joignable au **04 74 84 91 44.**
commune@clonas.fr / accueil@clonas.fr

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Dates à retenir

- **Janus : AG le 9 décembre à 18h**
- **Dynamiques : AG le 15 décembre à 14h30**
- **CCAS : Distribution des colis de Noël le 15/12**
- **Municipalité : Vœux du Maire le 16/12 à 19h**

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

***Rappels** :*

- Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire **(PC)**
  ***Nota-bene** :*
  - La hauteur de la clôture est limitée à 2 m
  - L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) est interdit
- Il est obligatoire de déposer **une déclaration préalable (DP)** en mairie pour :
  - Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux photovoltaïques, changement d'huisseries et modification d'ouvertures.
  - Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m²
  - Construction d'extensions de moins de 40 m²
- Il est obligatoire de déposer **un permis de construire (PC)** en mairie pour **:**
  - Construction d'annexes de plus de 20 m²
  - Construction d'extensions de plus de 40 m²

Pensez à déposer vos dossiers en dématérialisé sur le site :
https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/permis-de-construire-et-urbanisme

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER

- ***Permis de construire***

SCI LES GRANGES BASSES. :
4 Rte du Stade. AH 816 - Construction de 2 villas.
Arrêté positif du 26/10/2022

- ***Certificat d'urbanisme informatif***

VINCENT C. : Les Bourrassonnes. AK 238
Arrêté du 10/11/2022

Succ. FERLAY A. : Bois Blanc. AE 463 – AE 464
Arrêté du 16/11/2022

Succ. CHAIZE P. : Les Bourrassonnes. AK 466 – AK468 - *Arrêté du 16/11/2022*

- ***Déclarations préalables***

DURAND A. : 21 Rue du grand chêne. AD 755
Remplacement fenêtre + isolation par l'extérieur + isolation toiture
Accord tacite du 07/11/2022

DESAMBROIS E. : 8 Rue des Cèdres. AC 98
Création nouvelle porte de garage.
Arrêté négatif du 21/11/2022

TOMASELLA P. : 14 Rue de Bellevue. AI 175
Construction garage.
Arrêté positif du 10/11/2022

DUPLESSIS G. : 3 Impasse de Compostelle. AH 439
Remplacement tuiles existantes.
Accord tacite du 18/11/2022

BILLARD G. : 18 Rue du 19 mars 1962. AD 900 – AD 901 – AD 902. Surélévation d'un muret.
Arrêté négatif du 07/11/2022

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en décembre 2006,** doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire,** afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.
Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage du bac jaune se fera :

- **Vendredi 2 décembre 2022**
- **Vendredi 16 décembre 2022**
- **Vendredi 30 décembre 2022**

Rappel : Pour tout problème concernant les bacs, contacter les Ambassadeurs du Tri de la CCEBER :

☏ **04 74 29 31 15**

Email : ambassadeur@entre-bievreetrhone.fr

Coupure de courant

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Mercredi 7 décembre 2022 de 8h30 à 12h

Quartiers ou lieux-dits : *Impasse de l'égalité, RN7, Rue du Bourbourey, Impasse des hauts du village, Impasse des grenadiers*

Mutuelle communale

« **SOLIMUT** », Mutuelle de France, tiendra une permanence en mairie :

Jeudi 15 décembre 2022 de 9h30 à 11h30

Inscriptions école rentrée septembre 2023

Pour les enfants nés en 2020 :

Les inscriptions à l'école primaire de Clonas sur Varèze se dérouleront jusqu'à fin janvier 2023.

Renseignements :

Par mail : ce.0382966t@ac-grenoble.fr

Par téléphone : 04 74 84 90 49 (le lundi)

Avis de consultation du public

Le projet SAS METHAVARÈZE : Unité de méthanisation agricole, route de Grange Neuve à Auberives sur Varèze doit faire l'objet d'une consultation du public :

Durée de la consultation : 5 semaines à partir du **Lundi 12 décembre 2022 à 8h30 jusqu'au mardi 17 janvier 2023 à 17h30**

Consultation du dossier : **en mairie d'Auberives-sur-Varèze** aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, sur le site des services de l'État en Isère : *www.isere.gouv.fr/Publications/.....*

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique. Chaque année en France, près de 5000 personnes sont exposées à une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine en décèdent.

Avant chaque hiver :

- Faites vérifier vos installations (chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts, poêle) par un professionnel qualifié ;
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits de cheminées.

Pendant tout l'hiver :

- Aérez votre logement ;
- Ne bouchez jamais les entrées d'air ;
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion

En période de grands froids ou en cas de coupure d'électricité :

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero…
- N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu ; ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos

Nouveau à Clonas : Art. Thérapeute

Art. Thérapeute
Isabelle MARTHOURET
8 route d'Auberives - Clonas sur Varèze
Enfant / Adolescent / Adulte RDV individuel
Mail : marthouretisabelle@gmail.com
Tel : 06.22.82.20.87 – *Page Facebook Art-thérapie*

Distribution des colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS offrira, aux Clonarins de 75 ans et plus, un colis de Noël, le **Jeudi 15 décembre**

A partir de 16h30 au foyer communal

Les aînés de 75 ans et plus, sont cordialement invités à venir retirer leur colis agrémenté d'un cadeau confectionné par les enfants des écoles pendant la pause méridienne

Nous vous attendons nombreux !

O FIL DE L'INFO CCEBER

Permanences de l'Architecte Conseil CAUE

Un Architecte pour vous conseiller …

La CCEBER propose des permanences pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation. Gratuites, elles permettent

d'obtenir des informations et des conseils sur les projets. Les permanences ont lieu à la CCEBER, Rue du 19 mars 1962 à St Maurice l'Exil uniquement sur rendez-vous, au ☏ **04 74 29 31 10.**

Prochaine permanence :

- Vendredi 16 décembre 2022

Enquête habitat

Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs :

La Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône a mandaté SOLiHA Isère Savoie pour réaliser le diagnostic du parc privé de logements de son territoire**.**

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez à l'année, ou vous êtes propriétaire d'un logement vacant**.**

Nous vous invitons à répondre à cette enquête dont l'objectif est d'évaluer vos besoins en tant que propriétaire, en vue notamment de **:**

● L'amélioration thermique des logements et des copropriétés

● La rénovation des logements vacants

● L'adaptation des logements au handicap ou au grand âge

● La mise aux normes en matière de décence et de salubrité des logements.

Nous vous invitons à faire remonter vos attentes en renseignant cette enquête avant

Le 9 janvier 2023

Vous pouvez accéder à cette enquête sur le site internet de la Communauté de Commune : www.entre-bievreetrhone.fr/logement/enquete-habitat

Vous pouvez également l'imprimer et la déposer à l'accueil de la mairie

O FIL DES ASSOCIATIONS

Janus

L'association Janus a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale

Vendredi 9 décembre 2022 à 18h

Salle de Platanes.

Pot de l'amitié à l'issue de la réunion. (Voir flyer)

Les Dynamiques

Le club des Dynamiques vous invite à son assemblée générale

Jeudi 15 décembre 2022 à 14h30

Au foyer communal

Pour partager un bon moment de convivialité tous les jeudis après-midi, n'hésitez pas à rejoindre le Club

Tennis Padel Clonas

Stages Tennis

Du 19 au 22 décembre 2022 (le matin)

▶4-5-6 ans (2018, 2017, 2016)

1h par jour - Tarif : 24 € pour 4 jours

▶7-17 ans (2015 et avant)

Groupe de 5-6 joueurs, par âge et par niveau

1h30 par jour - Tarif : 36 € pour 4 jours

Renseignements et Inscriptions :

Jusqu'au **12 décembre 2021** – Places limitées

Contacter Ludivine CORTOT au 06 83 00 94 52 ou par email ludicortot1@gmail.com

Comité des fêtes

- Vous êtes musicienne ou musicien, en solo, ou vous faites partie d'un groupe, et vous habitez Clonas. Nous vous donnons l'occasion de vous produire à la fête de la musique, organisée par le comité des fêtes le **24 juin 2023**. N'hésitez pas à contacter le bureau du comité par mail : **cdfclonas@gmail.com**
- Le comité des fêtes organise un spectacle de marionnettes (à partir de 10 ans) en partenariat avec la médiathèque de Grenoble et EBER **le 3 février 2023**. La billetterie en ligne, pour la séance tout public à 20h, sera opérationnelle sur le site de la commune à partir de mi-décembre.